

CONSULTATION - LA PLANIFICATION DE L’IMMIGRATION 2012-2015

**Présenté par : L’HIRONDELLE, Services d’accueil et d’intégration
des immigrants**

Tout d’abord, quelques mots de présentation : l’organisme a été incorporé en février 1979 sous le nom de *L’Hirondelle, Comité d’accueil interethnique*. Cette dénomination sociale sera changée en 1993 pour celle que l’on connaît désormais sous le nom de *L’Hirondelle, services d’accueil et d’intégration des immigrants*.

Depuis plus de trente ans, l’Hirondelle est devenue l’une des plus importantes organisations québécoises dédiées à l’accueil et à l’intégration de la population immigrante au Québec. L’organisme a développé une expertise pointue en la matière, étant appelée à assister quelque 3,000 personnes immigrantes en moyenne par année!

L’Hirondelle exerce dans son milieu un leadership incontestable dans la recherche, le développement et la mise en application de mesures novatrices visant à faciliter l’intégration efficace des familles immigrantes.

L’Hirondelle travaille en partenariat avec les divers niveaux de gouvernements et en étroite collaboration avec d’autres organisations afin d’offrir des services de première ligne aux nouveaux arrivants : accueil, aide à l’établissement, recherche d’emploi, soutien à la famille et aux pères immigrants, rapprochement interculturel, activités de formation et d’intégration. C’est pourquoi nous désirons participer à la consultation mise de l’avant par la ministre de l’Immigration et des Communautés culturelles.

C’est avec le plus grand intérêt que nous avons étudié le document intitulé *La planification de l’Immigration au Québec pour la période 2012-2015*, produit par le ministère de l’Immigration et des Communautés culturelles.

En première partie, le portrait de la situation de l'immigration au Québec y est représenté de façon claire et précise.

La deuxième partie du document, qui aborde les enjeux de l'immigration, nous a particulièrement intéressés, surtout les paragraphes consacrés aux défis que sont l'intégration des immigrants au marché du travail ainsi que ceux qui traitent de la gestion de la diversité, puisque nous œuvrons particulièrement dans ces domaines précis.

Conséquemment, nous trouvons préoccupant, à la lecture du document, le constat qui y est fait à propos du fort taux de chômage : « ...le taux de chômage des immigrants au Québec demeure de manière générale plus élevé que dans les deux autres provinces accueillant des volumes significatifs d'immigration ». Malgré les actions gouvernementales entreprises pour contrer ce phénomène, il reste beaucoup à faire pour améliorer cette situation qui perdure depuis de nombreuses années. L'insertion en emploi demeure donc un défi constant que le Québec n'a pas encore réussi à relever de façon satisfaisante.

À ce propos, nous comprenons mal la décision récente du gouvernement de réduire le budget des ressources externes chargées de la mise en œuvre du Service d'aide à l'emploi; ces ressources, dont nous faisons partie, doivent réussir à faciliter l'intégration de très nombreux immigrants dans des conditions de plus en plus difficiles. Toute coupure dans les budgets de fonctionnement de ces ressources externes se traduira inévitablement par des résultats inférieurs aux attentes.

Qui plus est, dans son communiqué de presse du 14 avril dernier, concernant la mise en œuvre de la présente consultation publique sur la planification de l'immigration, la ministre du MICC, madame Kathleen Weil, concluait sa déclaration en ces termes : « Le succès de notre politique d'immigration s'appuie sur une sélection qui s'arrime aux besoins actuels du Québec, sur une offre de francisation toujours plus diversifiée et flexible et sur des services d'intégration qui facilitent l'accès au marché du travail. »

Aussi, s'il entend maintenir les niveaux d'immigration élevés prévus pour les prochaines années, le gouvernement devra renforcer de façon substantielle les budgets accordés aux mesures d'intégration en emploi, jusqu'à ce que le taux d'emploi des nouveaux arrivants au Québec puisse se comparer avantageusement au taux d'emploi des immigrants de l'Ontario et de la Colombie –Britannique.

Dans le même ordre d'idée, il serait souhaitable de réviser le nombre de travailleurs temporaires admis, qui augmente d'années en année, passant de 18 000 en l'an 2000 à 27 000 en 2009. Plutôt que de continuer à accueillir autant de travailleurs temporaires, ne devrait-on pas investir dans le développement des compétences des nombreux nouveaux arrivants des cinq dernières années qui peinent à trouver du travail? À titre d'exemple, l'Hirondelle a été mandatée en l'an 2000 par le *Comité d'adaptation de la main d'œuvre, Personnes immigrantes*, de concert avec la *Régie régionale de la Santé et des services sociaux* comme organisme accompagnateur de 240 infirmières diplômées à l'étranger, dans leur démarche de perfectionnement pour préparer leur admission à l'*Ordre des infirmiers et infirmières du Québec*. La formation était dispensée par le *CEGEP de St- Laurent et le CEGEP du Vieux Montréal*. Plus de 80% des participants ont réussi les examens de l'*Ordre* et exercent depuis leur profession au Québec.

Comme on peut le constater à la lecture du document de consultation, l'intégration sociale des nouveaux arrivants n'est pas une chose qui va de soi car les immigrants d'aujourd'hui proviennent de 185 pays différents. De plus, la diversité accrue sur les plans linguistiques, religieux et culturels vient poser des défis multiples à leur insertion à la société québécoise, surtout dans la région métropolitaine, qui recueille environ 85% de l'immigration de la province.

Dans un tel contexte, il nous semble évident que les défis rencontrés ne pourront être relevés sans un soutien financier accru du gouvernement aux organismes communautaires qui, comme le fait l'Hirondelle, appliquent les mesures d'intégration sur le terrain.

L'intégration sociale demeure un défi constant de toute société d'accueil. L'expérience sur le terrain nous démontre que les cinq premières années suivant l'arrivée sont déterminantes dans le processus d'intégration. Il faut voir une intégration réussie non seulement au point de vue économique mais aussi du point de vue d'une intégration sociale globale. Les mesures d'intégration ne doivent pas se limiter à l'insertion en emploi.

L'intégration harmonieuse des nouveaux arrivants à la société, leur capacité à développer un sentiment d'appartenance et d'agir comme citoyens à part entière constituent des objectifs intrinsèquement liés à leur insertion sociale, dont l'emploi ne représente qu'une facette. Les diverses dimensions de l'insertion sociale appellent à des politiques cohérentes, des programmes qui favoriseront cet objectif et des budgets de fonctionnement en conséquence.

Une intégration réussie passe par deux actions incontournables : le soutien aux familles et le rapprochement interculturel.

En premier lieu, la famille est au cœur du projet migratoire et la décision d'émigrer est souvent motivée par la recherche de son bien-être, l'amélioration de sa situation économique, la perspective d'offrir un avenir meilleur aux enfants, une quête de sécurité et de paix pour soi et les siens. La famille doit recevoir toute notre attention et tout notre soutien dans son accompagnement dans son nouveau milieu de vie. Le succès d'une intégration réussie en dépend largement.

En second lieu, le rapprochement interculturel et l'insertion dans un milieu de vie représentent les outils qui vont permettre à ces familles de réussir leur projet migratoire. L'intégration est un processus à long terme, et pour y parvenir, on doit favoriser le développement de réseaux sociaux, de relations concrètes et durables avec les membres de la communauté dans laquelle les immigrants évoluent. Le gouvernement doit continuer à faire des campagnes de sensibilisation pertinentes afin d'ouvrir les esprits à l'acceptation des immigrants de toute provenance. Nous ne pouvons qu'encourager les autorités à poursuivre ces activités promotionnelles et y

ajouter des mesures incitatives à l'intention des entreprises, afin de les amener à développer et mettre en pratique des programmes de gestion de la diversité qui favoriseront l'embauche et la rétention en emploi des travailleurs immigrants.

Les organismes œuvrant auprès des immigrants mettent eux aussi en place des projets novateurs visant l'intégration sociale. Ainsi, l'Hirondelle a développé plusieurs activités qui vont dans ce sens. Notre programme « Amitié-Jumelage », par exemple, constitue une façon de tisser des liens d'amitié, de prendre conscience de nos seuils de tolérance et de permettre aux nouveaux arrivants et aux Québécois de mieux se connaître. De nouvelles activités d'information, de formation et des rencontres interculturelles pour les pères immigrants et leurs familles ont aussi été développées par l'Hirondelle ces dernières années. Entre autres activités, des pères immigrants sont mis en contact avec les pères et grands-pères québécois afin de développer une meilleure compréhension des divers modèles familiaux. Pourtant, ces activités qui vont dans le sens des mesures préconisées par le gouvernement subsistent de peine et de misère et leur pérennité est loin d'être assurée.

La poursuite de ce type d'activités, qui favorisent une meilleure compréhension entre les diverses cultures ainsi que le développement de réseaux sociaux indispensables à une intégration réussie, devrait être soutenue par la mise en œuvre d'un programme spécifique visant le développement d'activités d'intégration sociale et de rapprochement interculturel. D'ailleurs, le document de consultation du MICC intitulé *L'apport de l'immigration au développement durable*, confirme notre propos : « Pour que l'immigration économique joue pleinement son rôle, le Québec doit (...) permettre à ces nouveaux arrivants de réussir leur projet migratoire par une offre de services diversifiée capables de répondre à leurs besoins en matière d'établissement ... »

L'importance d'offrir des services d'intégration de qualité est donc reconnue et appréciée, et on en fait une condition *sine qua non* d'une politique d'immigration réussie.

L'Hirondelle, partenaire du ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles et d'Emploi-Québec collabore étroitement depuis de nombreuses années avec ces instances et a établi des liens fructueux avec plusieurs organisations œuvrant à l'intégration des immigrants. Notre organisme a acquis, au cours des trois dernières décennies, une expertise qu'elle désire continuer de mettre en œuvre avec ses partenaires dans le meilleur intérêt des populations québécoises et immigrantes.

Les organismes communautaires voués à l'intégration des immigrants, tels l'Hirondelle, sont des joueurs de premier plan dans le domaine de l'immigration. Nous voulons souligner l'importance d'une concertation systématique entre tous les acteurs de la scène de l'immigration, y compris les entreprises privées, les syndicats et autres groupes d'intérêts, avant que ne soient prises des décisions touchant la façon de gérer ce dossier particulièrement important pour l'avenir du Québec.

Finalement, nous réitérons notre demande au gouvernement du Québec de fournir et même d'accroître tout le soutien financier requis aux organismes chargés de mettre ces services en pratique. La réussite de cette planification de l'immigration en dépend!

Nora Solervicens

Directrice générale

L'Hirondelle, Services d'accueil et d'intégration des immigrants
4652, Jeanne-Mance
Montréal (Québec) H2V 4J4

Tél. : (514) 281-2038

Télec. : (514) 281-5628

nsolervicens@hirondelle.qc.ca

www.hirondelle.qc.ca